



Comité social d'administration de réseau TERRE

Paris, le 17 juin 2025

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Situation dans le contexte international :

Nous sommes pleinement conscients que cette séance s'ouvre dans un contexte international de plus en plus préoccupant où les menaces et incertitudes ne cessent de croître chaque jour. Mais au-delà de cet environnement mondial instable, nous sommes encore plus soucieux du climat social et sociétal qui traverse notre pays.

Face à ces défis, la question budgétaire devient centrale. Les choix politiques doivent se reconnecter « au terrain » et doivent s'accompagner d'une gestion rigoureuse, voire courageuse des ressources financières, afin de garantir des actions concrètes et efficaces. **Il ne suffit plus de promettre, il faut allouer les moyens nécessaires pour que chaque décision soit réalisable et porteuse de résultats.**

La place du personnel civil au sein de notre institution :

Depuis trop longtemps, **les personnels civils du ministère des Armées sont les grands oubliés de la reconnaissance institutionnelle.** Pourtant, dans l'armée de terre, 3ème employeur en personnels civils du ministère, ils constituent un pilier fondamental, garantissant la mémoire, le socle, la continuité et qualité de service permettant à nos militaires de mener à bien des opérations qui protègent notre pays.

Leurs expertises couvrent un large éventail de domaines, parmi lesquels :

- maintenance d'équipements sensibles ;
- gestion logistique complexe ;
- ingénierie et cybersécurité ;
- formation et préparation au combat ;
- gestion des ressources humaines et soutien administratif ;
- soutien social et moral, essentiel au bon fonctionnement des missions militaires.

Ces professionnels accomplissent leur devoir avec dévouement, abnégation et patriotisme - l'exemple du COVID en est une preuve éclatante.





Pourtant, leur travail reste rarement reconnu et souvent relégué au second plan. Aucun mot du ministre des armées, du CEMA, du CEMAT, et aucune action concrète pour défendre leur pouvoir d'achat, fidélisation et attractivité.

Un rôle clé, une expertise précieuse :

Dans certains domaines, **les personnels civils apportent une connaissance approfondie et une sagesse inestimable** qui permettent de prévenir incidents, accidents, et parfois même des drames. Leur expérience constitue un rempart contre les imprévus, équilibrant l'ardeur des nouveaux et la maîtrise des anciens, un atout majeur pour la stabilité et la sécurité des missions.

Enfin, leur savoir-faire et leur engagement ne doivent pas être sacrifiés face aux partenariats avec des industriels privés.

Les préoccupations actuelles des personnels civils

Les problématiques sont nombreuses, et leur impact croît chaque jour :

- pouvoir d'achat, source de découragement et de difficultés quotidiennes ;
- manque de valorisation et de reconnaissance officielle ;
- absence de perspectives claires, face aux restructurations et réorganisations à répétition ;
- absence de déroulement de carrière dans les postes de manager, les postes à responsabilité, les postes de conseillers technique et administratif ;
- mépris et propos inappropriés envers le personnel civil, de plus en plus fréquents ;
- lenteur administrative et manque de coordination entre les différents échelons administratifs (FE, GS, CMG, DRH-MD...) ;
- avenir incertain de tous nos contractuels avec la fin des CDIations sauf à de rares exceptions alors que nous avons beaucoup de mal à recruter ;
- avenir des ouvriers de l'État, derniers statuts pérennes attractifs face aux sirènes du privé : quand allons-nous moderniser leurs professions et formations pour répondre aux besoins actuels ?
- ADP PC, une transformation qui inquiète ! Quels moyens humains va-t-il rester ? Quels moyens infra seront disponibles ? Quelle organisation régionale pour les ATE, ajouter à ça, une nouvelle cartographie des BdD et un éventuel redécoupage des régions. Il y a un peu de quoi s'y perdre et toutes ces transformations ne devront pas se traduire par une perte du service rendu aux administrés.





Conclusion : une mobilisation nécessaire

Pour l'UNSA/Défense, **le personnel civil de la défense n'est pas une sous-catégorie du MINARM. Il doit être traité avec respect, considération et avec autant d'égard que le personnel militaire.**

Aussi, l'UNSA demande à notre ministère et tout naturellement à ses responsables de tout mettre en œuvre pour mieux considérer le personnel civil et à peser de tout leur poids pour améliorer le pouvoir d'achat.

Merci pour votre attention.

